

DOSSIER D'INSCRIPTION – 1^{ère} ANNEE BTS / CPGE / CPES

RENTREE SCOLAIRE 2026-2027

Le moment est venu de procéder à votre inscription au lycée Chopin en 1^{ère} année de BTS ou Classe Préparatoire. Compte tenu de nos obligations administratives, il est impératif que le formulaire ci-joint avec le dossier complet nous soient retournés parfaitement renseignés **5 jours après votre OUI définitif**,

DOSSIER A POSTER : AUCUN ENVOI PAR MAIL

LYCEE CHOPIN
Site Bertin / secrétariat post-bac
Esplanade Jacques Baudot
CS 54238
54042 NANCY Cedex

PIECES A ENVOYER

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT DEFINITIVEMENT VALIDES

- la fiche d'inscription
- Copie recto-verso de votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour
- Copie de votre attestation de JAPD ou attestation de recensement
- Attestation d'assurance en Responsabilité Civile
- Pour les étudiants concernés nous transmettre copie du PAP, PAI, GEVASCO et copie des aménagements obtenus pour le bac.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Inutile de nous appeler pour savoir si votre dossier est complet, nous ne serons pas en mesure de vous répondre.**
- Si des **informations médicales** sont à porter à la connaissance des infirmières scolaires, merci de leur adresser un courrier sous pli confidentiel. Ce courrier sera transmis à l'infirmerie par le biais du secrétariat post-bac.
- Etudiants boursiers, vous allez recevoir du CROUS **une notification d'attribution de bourses** qui confirmera votre statut d'étudiant boursier (y compris échelon zéro). **Cette notification sera à rapporter au secrétariat Post-Bac dès la rentrée** afin que votre bourse vous soit versée en septembre. **Si vous l'avez déjà reçue, n'hésitez pas à la joindre à votre dossier d'inscription.**
- **Le planning de rentrée sera consultable sur www.lycee-chopin.fr**
Vous trouverez également sur le site quelques informations (liste de manuels pour certaines matières, liste des livres à lire pendant les vacances d'été pour la CPGE ECT, etc...)

➤ **Prévoir de vous munir d'un PC portable à la rentrée**

- Seuls les étudiants en classe prépa ECT et CPES-CAAP peuvent accéder à la cantine. Pour les autres formations, une liste des étudiants sera transmise au CROUS après la rentrée et les étudiants qui désirent déjeuner au Restaurant Universitaire (75 rue de Laxou – Nancy) pourront y accéder (les modalités d'ouverture d'un compte dématérialisé Izly vous seront envoyées par le CROUS courant du mois de septembre). L'accès pourra se faire provisoirement en septembre votre certificat de scolarité lorsqu'il vous aura été distribué)
- L'internat n'est pas accessible aux étudiantes des formations en BTS, vous pouvez faire une demande de logement étudiant sur le site internet du CROUS de Lorraine ou trouver à vous loger en location privée.

Dates de rentrée :

Mardi 01 septembre 2026 à 09h00 pour les BTS

Mardi 01 septembre 2026 à 8h00 pour les classes prépa